Rue Baudy 31

6020 Dampremy (Charleroi)

0498/11.49.42

leparadisdespetits@hotmail.com

*Faisons tout d’abord connaissance…*

Je m’appelle Laetitia, née le 12 mars 1983, mère de 2 enfants, puéricultrice de formation avec 4 ans d’expérience en crèche ainsi qu’une année dans une maison d’accueil d’enfants placés par le juge. Je suis maintenant accueillante autonome.

Bien que indépendante, je me conforme à la réglementation établie par l’ONE et à son code de qualité, tout en étant sous sa tutelle.

*Le milieu d’accueil …*

Le paradis des petits, est une maison entièrement rénovée en 2011, différente de mon domicile.

En effet, l’aménagement a été réalisé pour un accueil en toute sécurité des bébés et enfants de 0 à 6 ans. La capacité d’accueil est de 1 à 4 places équivalent temps plein, soit 5 enfants consécutifs.

L’accent a été mis sur le confort et les besoins de l’enfant.

En ce qui concerne la participation financière, elle vous sera expliquée en détail dans le R.O.I.

Pour ma part, je reste constamment informée des nouvelles choses concernant mon travail par les formations de l’ONE. Ainsi, cela me permet de renforcer la qualité de mes services.

*Sont admis au Paradis des petits…*

Les enfants entre 0 et 6 ans, quelque soit leur origine socio-économique, leur nationalité, leur sexe. Les enfants demandant une attention spécifique (handicap) sont également admis après une évaluation de la possibilité de se conformer au ROI et aussi de l’aménagement nécessaire du à cet accueil spécifique. En cas d’évaluation positive, le contrat d’accueil sera aménagé et signé d’un commun accord entre l’accueillante et les parents.

*Avant le premier accueil…*

Un premier contact sera pris avant la préinscription de votre enfant pour faire connaissance, établir son petit dossier, et vous présenter le lieu d’accueil ainsi que le ROI. C’est à cette première prise de contact, que je vous ferai découvrir les futurs lieux d’accueil de votre enfant, avec les installations : matériel de puériculture, jeux, jouets, ainsi que tout autre matériel permettant de favoriser harmonieusement le développement et l’acquisition de l’autonomie de l’enfant.

C’est à ce moment, que nous pourrions parler des habitudes alimentaires, ainsi que tous autres petits rituels donnés à votre enfant. Un cahier de communication sera prévu à cet effet tout au long de son accueil.

Pour un bon maintien des liens et de l’organisation d’éventuels changements, un rendez-vous pourra être pris.

C’est aussi par ces réunions avant l’accueil, que l’enfant pourra découvrir les lieux et se familiariser avec moi et le matériel mis à sa disposition, pour une transition douce et délicate de son changement de vie.

De plus, pour une adaptation plus aisée de l’enfant, 2 heures de garde, une à deux fois avant l’entrée effective sont proposées gratuitement. Pendant ce temps d’adaptation, sera compris un repas ainsi qu’un moment sieste. Cet essai ne pourra dépasser 5 heures consécutives, c'est-à-dire la demi-journée.

*L’aménagement…*

**Le milieu d’accueil veille à ce que ses infrastructures et équipements assurent aux enfants sécurité, salubrité, hygiène et espace, et soient de nature à favoriser leur bien-être et leur épanouissement selon les recommandations de l’Office en vertu du Code de qualité de l’accueil.**

Le paradis des petits, se compose : d’une entrée d’accueil, d’une salle de jeux, d’une salle de repas, d’une cuisine, d’une salle de bain, d’une salle de soin, d’un jardin avec cours extérieure, de 2 chambres.

*L’entrée d’accueil dispose:*

* D’un vestiaire individuel pour y déposer manteau, maxi cosi, … pour ainsi ne pas encombrer le lieu d’accueil.
* D’un coin intime pour les mamans souhaitant allaiter.
* D’une table à langer.

*La salle de jeux :*

Sécurisée par des barrières aux normes, et aménagée en 2 parties.

L’une pour les tout petits avec parc et jeux de premier âge, et l’autre pour les plus grands, avec jeux de deuxième âge et différents coins ateliers (lecture, bricolage, cubes, …).

Des tapis de sol seront prévus pour les espaces de jeux. Les jouets adaptés aux différents âges des enfants accueillis sont disposés dans des bacs, nettoyés puis désinfectés à l’anios régulièrement, et laissés à disposition durant la durée de l’accueil. Les enfants peuvent ainsi choisir les jeux comme ils le désirent.

*La salle de repas :*

Est aménagée de tables, de chaises et de couverts adaptés à l’âge de l’enfant, pour en favoriser son autonomie. Des relax seront également présents pour une bonne digestion en toute sécurité. Tous les repas seront réalisés par mes soins chaque jour avec des produits frais et variés.

*La cuisine :*

Est équipée de matériel moderne et est sécurisée. Tout les objets et produit dangereux sont gardé hors de portée des enfants.

*La salle de bains :*

C’est là, où se trouve pour les plus grands, le petit pot ou réducteur de toilette, suivant l’habitude qu’ils ont à la maison lors de l’apprentissage de la propreté.

*La salle de soin :*

Un plan de change y est installé, avec baignoire incorporée, pour donner les soins aux enfants.

Chaque enfant sera changé à l’eau claire et au savon neutre (ou produit spécifique fournis par les parents, ex : pour l’eczéma, …). Pas de lingettes, sauf à la demande des parents.

Des petits casiers de rangement individuels seront installés.

*Les chambres :*

A l’étage, sont aménagées de petits lits à barreaux d’hauteur réglable suivant l’âge, de baby phone, et décorations adaptées pour qu’ils puissent s’endormir sereinement.

Une table à langer est installée entre les 2 chambres, ainsi que des barrières de sécurité (pour l’escalier).

Les fenêtres des chambres sont sécurisées par un système de poignée à serrure.

*Le jardin et la cour extérieure :*

Sont totalement clôturés et délimités par des barrières aux normes de sécurité pour permettre aux plus grands de sortir avec véhicule sans pédales, petit vélo, … La totalité du jardin est constamment visible de l’intérieur.

*En conséquence:*

Nous avons donc, transformé et organisé « le paradis des petits », de façon à ce que chaque enfant s’y sente bien. Le mobilier peut être déplacé facilement pour toutes activités organisées durant la journée. L’aménagement à été réalisé pour la sécurité de l’enfant ainsi que son confort.

*La vie au « Paradis des Petits » …*

Le matin, le petit déjeuner ou premier biberon sera donné avant l’arrivé au milieu d’accueil. Le parent est invité en disant au revoir à son enfant, à lui expliquer qu’il viendra le rechercher le soir. Cela facilite la transition et l’aide à comprendre ce qui se passe surtout au tout début de l’accueil, lorsqu’il n’est pas encore habitué à ce changement de vie quotidien. Il pourra ainsi évolué en toute sérénité au Paradis des Petits.

Dès son arrivé, suivant son âge et ses besoins, l’enfant peut choisir son jeu comme il le désire. Deux heures par semaine, une conteuse viendra lire des histoires aux enfants, un coin avec coussins est prévu à cet effet.

Une journée détente, avec massage bébé réconfortant et soulageant les coliques, le stress, …, sera organisée une fois par mois, par une infirmière formée.

Certaines activités et décorations seront réalisées suivant les différentes périodes de fêtes (visite du grand Saint Nicolas, chasse aux œufs de Pâques, anniversaire, …).

Vers 10h, soin et change pour tous, suivit d’une petite collation qui sera proposée aux enfants en âge de la prendre (fruit, biscuit, …).

Ensuite, lors de la préparation du diner, les enfants seront conviés à des activités d’atelier ou jeux libre, toujours sous ma surveillance. En effet, l’aménagement de la cuisine est conçu à cet égard.

11h30, début des repas, plats réalisés par moi-même avec des produits frais et cuits à la vapeur, tout en respectant les consignes alimentaires de chaque parent.

Après les repas : digestion, débarbouillement (lavage mains, bouche) et vérification des langes.

Pendant la sieste, préparation des panades de fruits et goûters.

Ensuite, à son réveil, l’enfant sera levé et changé.

Vers 15h30, nous débuterons les goûters pour les enfants levés.

Après avoir bien digéré, les enfants auront le loisir de choisir leur jeux ou activité.

Pour le retour, les parents sont invités à participer à la préparation des enfants pour le départ à la maison.

Il est bien évident que pour les tout petits, les repas (biberons), et les siestes, seront adaptés à leur rythme et leur besoins.

Les enfants seront changés régulièrement et mis au petit pot (pour ceux qui apprennent la propreté) tout en respectant leur évolution.

*Les petites organisations administratives…*

* Une feuille de route journalière sera rédigée, comprenant : l’heure d’arrivée et de départ de l’enfant, ainsi que l’heure de la prise des biberons avec quantité, l’évaluation du repas, des selles, ainsi que certains autres détails des petites habitudes de la journée (durée des siestes, …).
* Un cahier de communication vous sera remis lors de la signature ferme du contrat de garde. C’est dans ce livre que vous pourrez inscrire toutes les choses qui permettront à votre enfant de se sentir bien au « Paradis des Petits ». Un petit questionnaire pour faire connaissance y sera joint, et auquel vous serez invité à répondre. J’y noterai les choses importantes concernant votre enfant, ainsi que les dates de réunions prévues. C’est ce petit outil de communication qui suivra l’enfant pendant toute la durée de son accueil. Un compte rendu verbal de la journée de votre enfant sera possible à la demande.
* Un rendez-vous pourra s’organiser, à la demande des parents, pour toute discussion plus approfondie, ce qui nous donnera le temps de discuter plus calmement.
* Chaque personne susceptible de reprendre l’enfant sera invité à présenter sa carte d’identité afin de contrôler les coordonnées fournies par les parents. Ces informations devront correspondre à celles indiquées dans le dossier personnel rédigé à l’inscription.

*Les principes psychopédagogiques…*

Un principe très important dans l’éducation de l’enfant, est l’attention qu’on lui apporte. Qu’il nous fasse un chagrin, une colère, il faut laisser l’enfant s’exprimer par le(s) moyen(s) qu’il a (cris, paroles, pleurs, …).

Je travaille sur l’idée d’encourager l’expression de l’enfant, de découvrir par lui-même, afin de favoriser le développement de son autonomie et de sa confiance en lui. De part ce fait, il sera capable de s’intéresser à tout ce qui se passe autour de lui, de surmonter ses petites difficultés, tout en constatant les joies de la réussite.

Les activités des enfants seront choisies avec soin pour renforcer la socialisation, ainsi que les liens de solidarité entre eux.

L’aménagement intérieur a été conçu pour procurer à l’enfant un sentiment de bien être et de sécurité. Tout en revenant sur l’importance de l’attention que l’on apporte à l’enfant, je veillerai à rester à son écoute, à le rassurer, …, pour comprendre les refus, les chagrins, les conflits, …

*L’organisation des activités et de la santé…*

Les jeux et jouets sont rangés dans des bacs prévus à cet effet, car l’enfant apprécie de retrouver ceux avec lesquels il jouait la veille. Cela respecte le besoin de temps que l’enfant a besoin pour découvrir.

Un temps de jeu suffisant et régulier est organisé, afin de lui assurer la liberté d’agir et de découvrir par lui-même.

Les activités de groupe seront choisies avec soin, afin de veiller à l’évolution de chacun.

Un espace de taille suffisante est nécessaire afin que l’enfant se sente en sécurité, et dans lequel, il puisse se mouvoir, se déplacer…

Pour les tout petits bébés, le parc est le mieux adapté, et le plus sécurisé. Maintenant, pour les enfants qui rampent ou qui se roulent, ils seront avec les autres enfants, tout en veillant à leur sécurité. Cela va permettre de développer leur bien être et l’équilibre de tous, pour une évolution vers l’autonomie.

**L’hygiène et le bien être des enfants, sont pour moi essentiel lors de l’accueil d’un enfant « Au Paradis des Petits ». C’est pourquoi, le milieu d’accueil sera nettoyé journalièrement, et désinfecté régulièrement à l’anios. Les parents, qui seront invités dans le milieu d’accueil, devront portés des chaussons prévus à cet effet, et fournis par mes soins, afin de préserver la propreté des pièces du milieu d’accueil de vos enfants.**

**Etant puéricultrice, je suis tenue au secret professionnel. Ainsi, les informations que vous me confiés, dans le cadre de l’accueil, ne seront divulguées à aucune autre personne, sauf lorsque nécessaire (ex : médecin appelé auprès d’un des enfants durant les heures d’accueil,…).**

Votre nounou autonome à Dampremy

Laetitia.